

COMMUNE DE PORTES-EN-VALDAINE (Drôme)
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03 juillet 2025

Nombre des membres :

- afférents au Conseil Municipal :	11	
- en exercice :	10	
- qui ont pris part à la séance :	08	
- votants	09 (dont 1 pouvoir)	
Date de convocation : 27/06/2023		Date d'affichage : 27/06/2023

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de son Maire, Monsieur Jean-Bernard CHARPENEL, dans le lieu habituel de ses séances au nombre prescrit par la loi, le trois juillet deux mil vingt-cinq à 18 h 45.

Présents : Mmes ARSAC Pascale — RENARD Brigitte
Mrs BRACHET Florian – CHARPENEL Aurélien – COEUILLET Christophe –
DI BENEDETTO Vincent - VERNERET Jacques

Absente excusée : Mme PERRIN Marie-Josèphe – pouvoir donné à Mme RENARD Brigitte

Absent non excusé : Mr ALINS Franck

Secrétaire de séance : Mme RENARD Brigitte

**OBJET : Révision du loyer communal situé au 3B Rue de la Boulangerie (1^{er} étage)
Montant du loyer applicable au 15 juillet 2025**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n° 33-2023 du 22 juin 2023 qui fixait le loyer à 600,27 € + charges locatives estimées de 20 € (TOEM, électricité partie commune, entretien pompe à chaleur, etc...) à compter du 1^{er} août 2023.

Le locataire actuel de l'appartement situé au 3B Rue de la Boulangerie (1^{er} étage) va partir le 14 juillet 2025.

Selon l'indice de l'INSEE du 1^{er} trimestre 2025, le Conseil Municipal, en accord avec son Maire, après délibération, à l'unanimité des votants :

- **FIXE** le montant du loyer à **620,00 €** auquel s'ajouteront les charges locatives d'un montant estimé de **40 €** (TOM, électricité partie commune, entretien pompe à chaleur etc...), soit un total de **660,00 €** à compter du 15 juillet 2025.

Et ont les membres présents signés au registre
AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.



Le Maire,
Jean-Bernard CHARPENEL